

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2016-100
Direction de l'approvisionnement
Objet : Attribution de contrat pour la réhabilitation de l'émissaire pluvial sous l'autoroute Robert-Cliche (A-73), secteur Charny (Appel d'offres 2016-50-58) et financement additionnel
Date : Le 27 juin 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

RES-10276 : Réfection conduite d'émissaire sous autoroute 73

À la suite de la résolution CE-2016-02-18, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple de Lévis le 25 mai 2016 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 24 mai 2016, date de l'appel d'offres. Seize (16) entreprises se sont procuré les documents sur SÉAO.

COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Mme Josée Pouliot a fait l'ouverture de trois (3) soumissions le 23 juin 2016, à 14 h, en présence de M. Steeve Ruel, M. Sébastien Bédard et quelques représentants de compagnies.

Les soumissions se lisaient comme suit (Prix avant TPS et TVQ) :

- Allen Entrepreneur Général inc. :	1 082 000,00 \$
- Les Excavations Lafontaine inc. :	1 330 807,73 \$
- Entreprises G.N.P. inc. :	1 409 570,50 \$

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la soumission de la compagnie « Allen Entrepreneur Général inc. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaire et forfaitaire;

Attendu l'estimation de la Ville établie au montant de 1 231 175,00 \$ avant TPS et TVQ (excluant les imprévus, ajustement des honoraires et autres honoraires professionnels) ;

Attendu qu'en date du 30 juin 2016, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense doit être autorisée par le conseil de la Ville.

AJUSTEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS

Tel que prévu à l'appel d'offres de services professionnels # 2015-55-46 et suite à la préparation des plans et devis et à la période de soumission des travaux, un ajustement des honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que de la surveillance bureau doit être réalisé selon l'article 2.1.5 de l'appel d'offres de services professionnels # 2015-55-46.

Lors de l'appel d'offres de services professionnels, c'est l'estimation préparée par la Ville qui a servi au consultant pour déterminer son prix. Ainsi, en avril 2015, le Service du génie évaluait les coûts de travaux à 1 000 000 \$ taxes incluses pour la réhabilitation de l'émissaire pluvial sous l'autoroute Robert-Cliche, secteur Charny. C'est donc ce montant qui a servi comme base pour établir la soumission du consultant pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance bureau.

L'annexe 1 de la présente fiche de prise de décision ventile le montant d'ajustement des honoraires pour la préparation des plans et devis et surveillance. Le montant des honoraires est ajusté à la hausse de 12 463,89 \$ plus taxes pour le lot 1 et à la hausse de 5 287,71 \$ plus taxes pour le lot 2. Le montant de 35 977,50 \$ (pour le lot 1) avant taxes du contrat attribué à Les Services EXP inc. par la direction générale sera donc ajusté à la hausse de ce montant. Le

expropriation d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

Commentaires

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif.

Montant disponible à même ce règlement d'emprunt.

Numéro du projet PTI : RES 10276 Montants 2016 2017 2018
1 300

PTI 2016-2017-2018 - Adopté le 14 décembre 2015							
No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2016	Financement Ville Autre 2016	Subvention 2016
		2016	2017	2018			
RES-10276	Réfection conduite d'émissaire sous autoroute 73	1300	0	0	0	0	1300

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : TECQ 2014-2018

Signature du responsable
d'activité budgétaire

FPD : INF-GEN-2016-020
Signé : Sami Doucet

Date : 04/02/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 12 juillet 2016
Conseil de la Ville du 21 juillet 2016

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Maryse Roberge CPA, CA Conseillères en finances	28/06/2016	Validation-Volet financement
Sébastien Bédard	23/06/2016	Requérant- Volet travaux

montant de 24 945 \$ (pour le lot 2) avant taxes du contrat attribué à Les Services EXP inc. par la direction générale sera donc ajusté à la hausse de ce montant.

Nous souhaitons donc informer le conseil de la Ville cet ajustement à la hausse des honoraires pour la préparation des plans, devis et surveillance bureau.

Compte tenu qu'au moment de l'ouverture des soumissions, les autorisations délivrées par le MDELCC ne sont toujours pas obtenues, le contrat devra être attribué conditionnellement à l'obtention des autorisations environnementales.

Nous souhaitons également décréter les travaux.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Attribution du contrat : →11 juillet 2016
Obtention des autorisations environnementales →15 juillet 2016
Début des travaux → 8 août 2016
Fin des travaux →14 octobre 2016

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
Montant de la soumission		1 082 000 \$		
Honoraires prof (lab, arpenteur, autres)		25 000 \$		
Ajustement des honoraires de EXP		17 751,60 \$		
Imprévus reliés au projet (10 %)		<u>110 000 \$</u>		
Sous-Total		1 234 751,60 \$		
Taxes nettes (4,9875%)		<u>61 583,24 \$</u>		
Montant à financer taxes nettes incluses		1 296 334,84 \$		
Montant arrondi à financer		1 300 000 \$		
Montant déjà financé (CE-2016-02-18)		(1 260 000\$)		
Solde à financer		40 000 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non
Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV , Poste budgétaire :
- Règlement « Omnibus » RV-2014-13-17, résolution CE-2016-02-18 montant autorisé 1 260 000 \$; Extra-comptable 1317-13
- Autre (spécifier) : résolution

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

40 000 \$, taxes nettes incluses

Règlement d'emprunt – RV-2014-13-17 Règlement omnibus travaux permanents - Ensemble 15 ans : dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents d'aménagement de parcs et de berges, d'aqueduc, d'égout, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rue, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière et pour l'acquisition de gré à gré ou par

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser le financement supplémentaire de la dépense relative aux travaux de réfection de l'émissaire pluvial sous l'autoroute Robert-Cliche, secteur Charny, au montant maximal de 40 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2014-13-17.


Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de décréter les travaux et d'attribuer le contrat, dans le cadre du projet « Réhabilitation de l'émissaire pluvial sous l'autoroute Robert-Cliche (A-73), secteur Charny », à la compagnie Allen Entrepreneur Général inc., 118, rue de la Gare, St-Henri-de-Lévis, Qc, G0R 3E, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 082 000,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 23 juin 2016,, à l'addenda 3 en date du 17 juin 2016, à l'addenda 2 en date du 17 juin 2016, à l'addenda 1 en date du 10 juin 2016 et au devis en date du 24 mai 2016, le tout conditionnellement à l'obtention des autorisations environnementales.

Nous recommandons également au conseil de la Ville de prendre acte de l'ajustement à la hausse de 17 751,60 \$\$ plus taxes aux honoraires de la firme Les Services EXP inc. sur les contrats attribués par la Direction générale pour la fourniture de Services professionnels en ingénierie relatifs à la réhabilitation de l'émissaire pluvial sous l'autoroute Robert-Cliche, secteur Charny, tel que prévu au document d'appel d'offres # 2015-55-46.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : EXP. Annexe 1 : Ventilation du montant d'ajustement des honoraires professionnels de EXP.

Approvisionneur : Josée Pouliot

Préparé par : François Émond		Titre d'emploi : Coordonnateur
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi Commentaires :	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Signature de la Direction : 		Date : 30 / 06 / 2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2016/07/04

Ajustement des honoraires professionnels

Réhabilitation de l'émissaire pluvial sous l'autoroute Robert-Cliche, secteur Charny AO # 2015-55-46

Ajustement des honoraires EXP

Moyenne soumissions 1 530 096,19 \$ Taxes brutes incluses (excluant la plus basse et la plus haute soumission)

Décret 1235-87

Montant de départ	600 000,00 \$	Catégorie II	(tranche entre 600 000 \$ et 1 600 000 \$)
Forfaitaire	42 600,00 \$		
%	<u>53 015,48 \$</u>	5,7%	
Total:	95 615,48 \$		

Répartition

Plans et devis	71 711,61 \$	75%
Surveillance bureau	<u>23 903,87 \$</u>	25%
Total	95 615,48 \$	

Proposition EXP AO # 2015-55-46

	Montant départ	Escompte	Sous-total
Plans et devis	49 050,00 \$	45,00%	26 977,50 \$
Surveillance bureau	<u>16 350,00 \$</u>	30,00%	<u>11 445,00 \$</u>
	65 400,00 \$	Sous-total	38 422,50 \$

Ajustement des honoraires

	Prop. EXP	Décret 1235-87	Escompte	Décret réduit	Différentiel
Plans et devis	26 977,50 \$	71 711,61 \$	45,00%	39 441,39 \$	12 463,89 \$
Surveillance bureau	11 445,00 \$	23 903,87 \$	30,00%	16 732,71 \$	<u>5 287,71 \$</u>
				Total	17 751,60 \$

Les honoraires de EXP doivent être ajustés à la hausse de **17 751,60 \$**

Soumission # 2016-50-58

Allen entrepreneur général inc.	1 082 000,00 \$
Excavation Lafontaine inc.	1 330 807,73 \$
Entreprise GNP	1 409 570,50 \$
Moyenne (excluant la plus haute et la plus basse)	1 330 807,73 \$
T.P. S (5 %)	66 540,39 \$
T.V.Q (9,975 %)	132 748,07 \$
Total	1 530 096,19 \$